

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 20 mars 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 mars 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GARDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h10), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h10), M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique (arrivé à 19h45), M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 38

Excusés : M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine, Mme PONCET Sylvie, M. DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme JOLY Michelle à M. LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. LAPALLUS Marc (Cuinzier).

N°2025/N°028

OBJET : CONTRAT LOCAL DE SANTE

Madame Isabelle DUGELET, Vice-Présidente en charge de la cohésion sociale informe les conseillers communautaires que l'élaboration du contrat local de santé arrive à son terme. Le projet est joint à la présente note.

Un dernier comité de pilotage a eu lieu le 4 mars et une présentation de la maquette du contrat a été faite en conférence des maires le 6 mars dernier, le projet de contrat est annexé à la présente délibération.

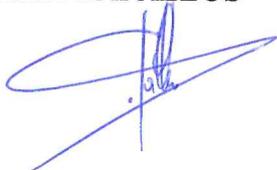
Madame la Vice-Présidente indique qu'après approbation par les conseillers communautaires, le contrat pourra faire l'objet d'une signature officielle le vendredi 28 mars à 17h avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Mutualité Sociale Agricole, en présence de M le Sous-préfet. Elle sera suivie de la diffusion du film « Viens Voir, la médecine de demain est-elle en train d'éclore » accompagné d'un temps de débat.

Le contrat local de santé se déclinera ensuite pendant 5 ans.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- approuve le Contrat Local de Santé 2025-2029,
- autorise M. le Président à signer le contrat avec l'ARS, la CPAM et la MSA,
- sollicite les financements sur l'animation du contrat à hauteur de 50 % des moyens dédiés,
- dit que les dépenses et les recettes seront prévues au budget principal.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Cuinzier
M Marc LAPALLUS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250320-2025-028-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025
Publication : 27/03/2025

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

